

COLLÈGE RENTRÉE 2016



Une première année de mise en œuvre longuement préparée

La mise en œuvre de la réforme du collège a été préparée pendant l'année 2015-2016 : de **nouveaux programmes de cycle** à mettre en place, un **nouveau socle** à prendre comme guide, des **collaborations** à affiner, des **projets** à faire naître... l'ampleur de la tâche a été considérable.

La réflexion a été engagée sur l'**évaluation** et va se poursuivre, avec l'appui des nouveaux **livrets scolaires** et du **DNB** rénové.

Les projets de l'établissement en 2016-2017

L'année scolaire est divisée en 3 **périodes** :

L'**accompagnement personnalisé** sera (principalement) pris en charge par : les enseignants de Français et de Mathématiques en 3^e

4 projets d'**enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI)** ont été retenus, dans 2 thématiques (Monde économique et professionnel, Langues et culture étrangères)

L' **enseignements de complément** proposé est le Latin

Le nouveau socle commun

➤ 5 domaines de formation

➤ Des objectifs dans chacun d'eux

2. Les méthodes et outils pour apprendre

1. Les langages pour penser et communiquer

3. La formation de la personne et du citoyen

5. Les représentations du monde et l'activité humaine

4. Les systèmes naturels et les systèmes techniques

Les quatre objectifs du premier domaine et les quatre autres domaines sont les huit composantes du socle commun dont la maîtrise doit être acquise à un niveau satisfaisant.

Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit

Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant, une langue régionale

Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques

Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps

Le décret sur le socle commun

Les nouveaux programmes

Des **programmes en lien direct avec le socle commun** de connaissances, de compétences et de culture : le travail dans le cadre de ces programmes doit permettre l'acquisition du socle commun.

Programmes de **cycle** : il revient aux équipes de choisir les progressions sur les 3 années de chaque cycle.

Les progressions des programmes du **cycle 3**, à cheval sur l'école et le collège, ont fait l'objet d'une attention toute particulière. Les sciences et la technologie par exemple font l'objet d'un programme commun dans ce cycle.

Les programmes de chacun des cycles 2, 3 et 4 ont été publiés au Bulletin Officiel du 26 novembre 2015.

Les programmes



COLLÈGE

Prérentrée 2016 > Bilan et perspectives

Les parcours éducatifs

Parcours Avenir

- comprendre le monde économique et professionnel
- connaître la diversité des métiers et des formations
- développer le sens de l'engagement et de l'initiative
- élaborer le projet d'orientation scolaire et professionnelle

Parcours citoyen

Apprendre les valeurs de la République

- enseignement moral et civique
- éducation aux médias et à l'information
- participation des élèves à la vie sociale de l'établissement et de son environnement

Parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC)

Favoriser un égal accès à l'art et à la culture

- rencontre, fréquentation d'œuvres et d'artistes
- pratique individuelle et collective
- connaissances : repères culturels et esprit critique

Parcours éducatif de santé

Expliciter ce qui est offert aux élèves en matière de santé :

- éducation pour des choix éclairés
- prévention sur des problématiques prioritaires
- protection dans l'établissement et l'environnement local

L'application nationale **FOLIOS** peut aider élèves et enseignants dans le suivi des parcours.

L'évaluation

Objectifs

faire le point sur les acquis et les progrès à réaliser

orienter l'accompagnement des élèves

dialoguer avec les élèves et les familles

apprécier un niveau à certains moments

Formes

écrite, orale, portant sur des gestes, des techniques

individuelle, en groupe

ponctuelle, sur la durée

Restitution

notes

niveaux

accompagnant l'appréciation des acquis, progrès et difficultés

→ En fin de cycle, restitution obligatoire des niveaux de maîtrise de huit composantes du socle commun

Le livret scolaire

Le livret scolaire d'un élève regroupe :

- les **bilans de fin des cycles** précédents
- en première année d'un cycle, les **bilans périodiques** de la dernière année du cycle précédent ;
- les **bilans périodiques** du cycle en cours ;
- les **attestations** déjà obtenues : PSC1, ASSR 1 et 2, AER, attestation scolaire "savoir-nager" (ASSN).

	Bilans périodiques	Bilans de fin de cycles
6 ^e	CM1 – CM2 – 6 ^e	C2 (C3 en fin d'année)
5 ^e	6 ^e – 5 ^e	C2 – C3
4 ^e	5 ^e – 4 ^e	C2 – C3
3 ^e	5 ^e – 4 ^e – 3 ^e	C2 – C3 (C4 en fin d'année)

Le décret relatif à l'évaluation et au livret scolaire

L'arrêté relatif au livret scolaire

Le livret scolaire : des bulletins aux bilans périodiques...

Les **bilans périodiques** portent sur :

- les **acquis et les progrès** de l'élève
- les **éléments du programme** travaillés
- les **parcours éducatifs**
- les **enseignements complémentaires** (AP, EPI)
- des éléments de **vie scolaire**
- les éventuelles modalités spécifiques d'accompagnement.

Ces bilans sont accompagnés d'une **annexe de correspondance** pour faciliter le dialogue avec les familles.

Le **niveau de maîtrise du socle commun** peut également être évalué en cours de cycle.

... et aux bilans de fin de cycle

Les **bilans de fin de cycle** comprennent une évaluation du **niveau de maîtrise des 8 composantes du socle commun** :

- les 4 objectifs de connaissances et de compétences du premier domaine ;
- les 4 autres domaines.

Ces bilans comportent également une **appréciation sur les acquis scolaires** du cycle, et, le cas échéant, des conseils pour le cycle suivant.

Le **niveau de maîtrise du socle commun** a pu également être indiqué en cours de cycle sur les bilans périodiques selon les mêmes modalités.

L'application nationale « Livret scolaire du CP à la 3^e »

Une **application nationale** permet d'éditer les bilans périodiques et de fin de cycle.

Ces bilans peuvent être établis avec différents outils. Néanmoins en cas de changement d'établissement le livret est obligatoirement transmis au nouvel établissement par le biais de cette application nationale de suivi de la scolarité, appelée "**livret scolaire unique du CP à la troisième**", ou livret scolaire unique numérique.

Cette application est aussi la seule source de transmission des éléments du livret pris en compte pour l'attribution du DNB et pour les choix d'affectation des élèves.

Le DNB : ce qui est évalué

Maîtrise du socle commun

Pour chacune des 8 composantes (objectifs du domaine 1, 4 autres domaines), le niveau de maîtrise donne des points :

- maîtrise insuffisante : 10 points
- maîtrise fragile : 25 points
- maîtrise satisfaisante : 40 points
- très bonne maîtrise : 50 points

Soit au maximum **400 points**

Examen terminal

Trois épreuves sur 100 points chacune :

- épreuve écrite de mathématiques, physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre, et technologie
- épreuve écrite de français, histoire et géographie, éducation morale et civique
- épreuve orale : soutenance d'un projet mené au cours des EPI ou d'un parcours (Avenir, citoyen, EAC)

Soit au maximum **300 points**

Enseignements de complément et LSF

Objectifs d'apprentissage du cycle :

- atteints 10 points
- dépassés 20 points

Le DNB : obtention

Conditions

Un candidat est reçu s'il obtient au moins **350 points** sur les 700 points possibles.

Mentions

Le diplôme d'un candidat porte la mention :

- **assez bien** s'il obtient au moins **420 points**
- **bien** s'il obtient au moins **490 points**
- **très bien** s'il obtient au moins **560 points**

Remise des diplômes

Les diplômes seront remis aux lauréats lors d'une cérémonie républicaine en début d'année scolaire suivante.

Le DNB : les épreuves terminales

**Mathématiques,
physique-chimie,
SVT, technologie**

Mathématiques : 2h
Physique-chimie, SVT, technologie (2 disciplines) : 1h

L'épreuve comporte obligatoirement au moins un exercice d'algorithmique ou de programmation.

**Français, histoire
et géographie,
EMC**

Première partie : analyse et compréhension de textes, maîtrise de différents langages

Histoire et géographie, EMC : 2h
Français : 1h

Deuxième partie : rédaction et maîtrise de la langue
Français : 2h

**Soutenance orale
d'un projet**

Exposé : 5 minutes
Entretien avec le jury : 10 minutes

Arrêté relatif au DNB

Note de service relative au DNB